

Juin 2026

Colloque UNICEM Île-de-France : la filière des matériaux minéraux accélère sa transition environnementale

Réunis le 4 juin à Paris à l'occasion du colloque « Carrières et matériaux en transition environnementale » organisé par l'UNICEM Ile-de-France les représentants de la filière des matériaux de construction, des services de l'État, des collectivités, des agences publiques et des entreprises ont échangé autour des grands défis environnementaux qui transforment les métiers du secteur.

Une filière indispensable aux transitions environnementales

Les débats ont confirmé un constat partagé : les matériaux minéraux demeurent indispensables aux grandes transitions environnementales, à condition de poursuivre les efforts engagés en matière de décarbonation, de préservation des ressources et d'économie circulaire.

« Les matériaux minéraux sont au cœur des infrastructures, des logements, des équipements publics et des réseaux nécessaires à la transition écologique. Notre responsabilité est de produire ces matériaux en réduisant toujours davantage notre empreinte environnementale », a déclaré Alain Plantier, président de l'UNICEM.

« Malgré un contexte économique particulièrement difficile, les entreprises de la filière continuent d'investir pour décarboner leurs activités, économiser l'eau et développer l'économie circulaire. Cette dynamique est déjà très visible en Île-de-France », a ajouté Xavier Barth, président de l'UNICEM Île-de-France.

Décarboner le bâti grâce à l'innovation et à la complémentarité des matériaux

Les échanges ont mis en évidence les progrès réalisés ces dernières années : l'empreinte carbone du béton a diminué d'environ **20 à 25 % en une quinzaine d'années** grâce à l'évolution des formulations et au développement des ciments composés.

Cette dynamique se poursuit avec l'arrivée de **nouveaux ciments** intégrant de nouvelles ressources, comme **l'argile calcinée, et avec les investissements des cimenteries visant à capter le CO₂ émis lors de la production.**

Les intervenants ont souligné que la RE2020 constitue un puissant moteur d'innovation et impose une collaboration renforcée entre maîtres d'ouvrage, concepteurs, entreprises et producteurs de matériaux afin de définir « le bon matériau au bon endroit ».

Gestion de l'eau : des résultats concrets

Le colloque a également mis en lumière les progrès réalisés en matière de gestion de l'eau :

- réduction des consommations dans les centrales à béton, en effet, **la plupart des UP BPE sont passées de 350 L / m³ à moins de 200 L / m³,**
- généralisation du recyclage des eaux de process sur les sites franciliens,
- amélioration des performances des installations de traitement de granulats (utilisation d'énergie électrique),
- développement de solutions favorisant la réutilisation des eaux usées traitées dans les installations de traitement, **où près de 90 % des eaux utilisées sont aujourd'hui recyclées : les unités fonctionnent en circuit fermé, limitant fortement les prélèvements et les rejets.**

L'Agence de l'eau Seine-Normandie a rappelé les dispositifs d'accompagnement disponibles pour soutenir ces projets de sobriété et de recyclage.

Une économie circulaire déjà largement engagée

L'Île-de-France apparaît aujourd'hui comme l'un des territoires les plus avancés en matière de recyclage des matériaux de construction. La région affiche désormais **un taux de recyclage de 80 %, avec 6 Mt recyclées sur un potentiel de 7,5 Mt.** Cette dynamique se traduit concrètement dans la production régionale : **40 % des granulats produits en Île-de-France sont des granulats recyclés.** Au-delà de la production, **ces 6 Mt représentent également 20 % de l'utilisation de granulats dans la région, confirmant le rôle structurant de l'économie circulaire francilienne.**

Les participants ont rappelé que la filière du recyclage est structurée **depuis plus de quarante ans** et atteint désormais des niveaux élevés de valorisation des déchets du BTP, avec un développement continu des granulats recyclés et du réemploi.

Les représentants de l'UNICEM ont toutefois insisté sur la nécessité de préserver un maillage territorial dense de plateformes de recyclage afin de maintenir une économie circulaire de proximité. La REP PMCB, abordée par Yann Wehring, vice-président de la Région Île-de-France, en charge des transitions, a donné l'occasion à l'UNICEM de rappeler sa position face à sa refondation.

« L'UNICEM soutient une refondation de la REP PMCB fondée sur une séparation stricte des filières de matériaux, des mécanismes de gouvernance adaptés à chaque catégorie et une meilleure prise en compte des spécificités des matériaux minéraux, dont le recyclage est déjà largement développé » précise Alain Plantier.

Le Label RSE Industries Minérales poursuit son développement

Louis Natter, président d'UNICEM entreprises engagées, a présenté les perspectives du Label RSE Industries Minérales fondé sur la norme ISO 26000. **Plus de 90 % des sites franciliens sont désormais engagés dans cette démarche.** La matinée s'est conclue par une cérémonie de remise des diplômes aux entreprises nouvellement labellisées ou renouvelées, en présence de Yann Wehring.

Un secteur engagé dans la transformation durable des territoires

Les échanges ont confirmé que la transition environnementale est déjà à l'œuvre dans la filière des matériaux de construction. Décarbonation, préservation de la ressource en eau, développement de l'économie circulaire, innovation et dialogue avec les parties prenantes constituent désormais des axes structurants de l'action des entreprises.

Plus que jamais, les matériaux minéraux apparaissent comme des acteurs essentiels de l'aménagement durable des territoires et des grandes transitions environnementales.

À propos de l'UNICEM

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (**UNICEM**) fédère les entreprises qui produisent les matériaux minéraux essentiels à la construction et aux travaux publics. Elle représente, promeut et défend les intérêts collectifs de la filière. Elle s'appuie sur deux syndicats adhérents : le Syndicat national du béton prêt à l'emploi (**SNBPE**) et l'Union nationale des producteurs de granulats (**UNPG**). Elle réunit également plusieurs syndicats associés spécialisés, parmi lesquels le **FILMM** (isolants en laines minérales), le **SNPB** (pompage du béton), le **SNROC** (roches ornementales), le **SYNAD** (adjuvants), le **SYNFAD** (durcisseurs) et l'**UPGV** (grès des Vosges). Ensemble, ces entités portent les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du secteur, et accompagnent sa transition vers des pratiques durables et responsables. L'UNICEM compte 900 entreprises adhérentes (TPE, ETI, groupes internationaux) et 3 400 sites. Elle représente un chiffre d'affaires de plus de 7 milliards d'euros, soit 75 % du chiffre d'affaires de la filière en France.

